



Direction de l'établissement : Arrêtons le massacre !!!

Un directeur recruté en avril 2013, peu préoccupé de connaître les activités des salarié-es qui travaillent dans sa direction mais déjà persuadé des recettes qu'il faut appliquer. Caché derrière ses expressions technocratiques favorites, « rationalisation », « maîtrise des coûts d'exploitation », « benchmarking », il semble persuadé qu'il a affaire à des non professionnels et que la seule solution c'est l'externalisation. Cette attitude arrogante et violente de mise en cause des compétences a déjà eu des conséquences graves pour un certain nombre de salarié-es de la direction de l'établissement sur lesquelles le CE et le CHSCT ont interpellé la direction.

Cette pensée rigide inspirée d'une logique néo-libérale se trouve ainsi plaquée à Radio France comme s'il s'agissait d'un simple immeuble de bureaux géré par Groupama (l'entreprise dont est issu ce nouveau directeur)! C'est oublier que nous travaillons dans un site spécifique dédié à la radio !

Une nouvelle organisation plaquée sans prise en compte des salariés-es et de leur activité, de la réalité de l'entreprise et de ses spécificités, sans aucune concertation, volontairement floue.

Une nouvelle organisation présentée au CHSCT par un document qui ne parle plus de l'exercice des activités des services de la direction mais de leur « gestion », de leur « contrôle », de « la réalisation de l'appel d'offres », de « prestations extérieures »...autant d'expressions qui cachent tout simplement des projets d'externalisation.

Projets mis en avant alors qu'on voit pour certaines activités déjà externalisées, qu'elles engendrent des risques pour la santé et l'hygiène à cause du manque de réactivité et de la méconnaissance de l'entreprise par les prestataires extérieurs.

Des salarié-es qualifié-es dont l'activité est indispensable au bon fonctionnement de la maison de la radio, qui veulent continuer à exercer leur métier.

Cette nouvelle organisation nie le rôle indispensable joué par les salarié-es de la direction de l'établissement pour tenter de réparer les dysfonctionnements provoqués par la réhabilitation. C'est grâce à leur professionnalisme, à leur disponibilité, à leur connaissance de l'entreprise et des activités de radio que des drames ont été évités. Le recours à des prestataires extérieurs, tant souhaité par le nouveau directeur d'établissement, dans ces circonstances, ne permettrait plus cette réactivité et serait d'un coût financier considérable pour Radio France.

Les salarié-es et les métiers de la direction de l'établissement sont tout autant indispensables à la radio que les métiers d'antenne ! Ils doivent, comme ces derniers, continuer à être exercés en interne !

Une direction de Radio France, préoccupée par un affichage d'économies à court terme mais peu soucieuse des dimensions humaines et des conséquences, y compris financières, à long terme.

Elle semble avoir trouvé le prétexte à une amplification rapide et massive de ses objectifs d'externalisation avec son projet d'ouverture de la maison de la radio au public et avec la mise en exploitation des nouveaux espaces (auditorium et studio 104). C'est aussi ce projet d'ouverture au public qui est invoqué pour installer des systèmes de vidéosurveillance et de contrôle à l'intérieur même de la maison de la radio !

La CGT combat et combattra avec les salarié-es et dans les instances ces projets destructeurs d'emplois et de métiers parce que c'est l'intérêt des salarié-es de la direction de l'établissement, c'est l'intérêt des salarié-es de Radio France et c'est celui du service public ! Ce qui se passe à la direction de l'établissement est un avant goût d'un système qui pourrait être appliqué à d'autres activités.

Nous sommes tous concernés !

Paris, le 10/12/2013